



Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation
ETR NATATION ESTIVALE

Siège social : Maison régionale des Sports
2 avenue de l'Université 33400 Talence

Grégory Beckmann

Tél : 06.58.78.14.60

E-Mail : etr.natation@fnatationlna.fr

COMPTE RENDU RÉUNION ETR 27 JANVIER 2025

Référence : 2025-1

Présents : Thomas Doyhenard - Gael Guillon- Anthony Pannier - Axel Brunet - Fabrice Veyssière
Guillaume Merle

Ordre du jour :

- 1) *Présentation de la création de l'ETR Natation estival*
- 2) *Rôle de l'ETR*
- 3) *Objectif de l'ETR*
- 4) *Analyse de l'ETR*
- 5) *Conclusion*
- 6) *Questions diverses*

1) Présentation de l'ETR

Une équipe technique régionale est créée afin de nouer des liens avec les acteurs de la natation estivale.

Ainsi, 5 personnes forment la nouvelle équipe, représentées par Greg et Guillaume (élu et responsable du pôle natation) qui proposeront, conduiront et analyseront les actions sportives.

2) Rôle de l'ETR

Son rôle est de fédérer, travailler et d'échanger avec les entraîneurs, les clubs et la commission afin de construire une stratégie sportive sur le territoire.

3) Objectif de l'ETR

L'objectif est d'élargir les compétences, d'étendre la présence de techniciens et de porter des projets sportifs sur le territoire afin de soutenir la commission « natation estivale » dans les actions suivantes :

- Aider les clubs à se développer
- Soutenir les nageurs à progresser
- Dynamiser l'activité dans les départements
- Elaborer le règlement sportif avec attractivité et créativité
- Mise en place d'action de cohésion : stage, regroupement, collectif

4) Analyse de l'ETR

Suite au bilan sportif de l'année 2024, l'équipe souhaite apporter un regard plus créatif et attractif afin d'orienter les élus de la commission vers une élévation de l'animation de l'activité sur le territoire.

- Constat : La ligue doit-elle porter seule l'organisation de l'activité ?

- Perte de clubs / de compétiteurs;
- Manque d'actions et d'animations dans certains départements;
- Coût des déplacements;
- Règlement fédéral inadapté;

- Proposition :

◦ Impliquer davantage les clubs et les départements dans l'organisation des compétitions avec une nouvelle convention en tripartie;

◦ Mutualiser les compétences, les actions, les événements sportifs des départements;

◦ Présenter les compétitions départementales sur le calendrier régional;

◦ Suggérer un label sur les 2 meetings : **L'estival Tour LNA sur 2 zones**

géographiques

◦ Développer le trophée du nageur complet et 4 Nageurs chez les Avenirs et Benjamins 1.

* challenge des 4 50m avec une finalité aux championnats de Ligue (16 meilleurs sur 3 épreuves : 100 4n - 100 nl et 50m de spécailité)

◦ Maintenir la grille de qualification actuelle, **des championnats de ligue et des Interclubs sur 1 zone.**

5) Conclusion

La mission de l'ETR doit avoir une ambition commune avec les élus qui constitue la commission « natation estivale ». Cette activité doit être un levier dans la découverte, dans la formation et dans une éventuelle intégration à la natation course annuelle.

Plusieurs axes de développement sont également identifiés :

- Formation des entraîneurs;
- être tête de réseaux auprès des clubs et des départements
- Convaincre des structures d'intégrer le milieu fédéral;
- Contractualisation entre collectivités/clubs pour la gestion des bassins estivaux;
- Mise à disposition des entraîneurs de clubs annuels aux collectivités gestionnaires d'une piscine d'été.

6) Questions diverses

Pas de questions et/ou de demandes d'informations

FIN DE RÉUNION À 11H30

PROCHAINE VISIO PRÉVUE EN MARS